EXPLANATORY NOTES

These amendments would implement the Ways and Means Motion to amend the Petroleum and Gas Revenue Tax Act and the Income Tax Act and to repeal the Petroleum and Gas Revenue Tax Act, notice of which was tabled in the House of Commons by the Minister of State (Finance) on October 24, 1986.

Petroleum and Gas Revenue Tax Act
Clause 1: New

NOTES EXPLICATIVES

Ce projet de loi met en œuvre la Motion des voies et moyens visant à modifier et abroger la Loi de l'impôt sur les revenus pétroliers et à modifier la Loi de l'impôt sur le revenu, dont avis a été déposé par le ministre d'État (Finances) à la Chambre des communes le 24 octobre 1986.

Loi de l'impôt sur les revenus pétroliers Article 1. — Nouveau.